

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du Lundi 29 Février 2016

Présents: GARRON Jean- Marie, CONSTANS Serge, GARRON Patricia, , MESSAGER Daniel, MARGUET Michel , AVANIAN Jacques, , ROUVIER Daniel, DA CUNHA Joaquim

Absents : CAURE Thierry et Maria Thérèse LIOTARDO

Monsieur Le Maire soumet au Conseil, le procès verbal de la séance du 01 Février 2016. Il est adopté à l'unanimité

1. SERVICE De POLICE PLURI-COMMUNALE : CONVENTION de MISE A DISPOSITION EN COMMUN d'AGENTS de POLICE MUNICIPALE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le souhait d'intégrer le service pluri communal de police municipale fonctionnant entre les communes de Baudinard, Artignosc, Moissac, Régusse et Aups.

Il précise qu'en ce qui concerne l'agrément et l'assermentation, seules les pièces fournies par la commune d'Aups, en charge de la gestion administrative des agents, suffisent.

Les modalités de cette mise à disposition seront définies dans une convention qui aura pour contenu

- Organisation
- Financement

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- > **APPROUVE** la convention de mise en commun des agents de police municipale entre les communes de Baudinard, Artignosc, Moissac, Régusse et Aups.
- > **DEMANDE** une mise à disposition de 3 h/semaine sur 38 semaines en période « hivernale » et 7 h /semaine sur 14 semaines de période estivale .
- > **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention précitée et tout document portant sur la présente décision.

2. Questions Diverses

-Tarifs des emplacements à l'année au camping municipal : A étudier pour 2017

-Présentation du projet d'enfouissement des lignes électriques -téléphoniques - éclairage public établi par le Symielecvar : Considérant le montant très élevé le projet est ajourné

La séance est levée à 20H45

Vu pour être affiché le Lundi 07 Mars 2016, conformément aux prescriptions de l'article -L.2121-25 du code général des Collectivités Territoriales.